Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8370588
Centre d'intérêt: 260

Beaulieu, Guy.

Intégration sociale de quatre enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage dans une classe régulière de 2e année avec services ressources à l'enseignant régulier et aux enfants : rapport final / [Guy Beaulieu, chercheur attitré ; Adèle Roy, responsable du projet]. -- Rivière-du-Loup : Commission scolaire de Rivière-du-Loup, [1981].
41 f. ; 28 cm.

Rapport de l'expérimentation d'un modèle d'intervention et d'organisation dans le cadre de l'action "projet-pilote". "Ecole Saint-Rosaire, Saint-Hubert, septembre 1980-juin 1981". La couv. porte en outre: Projet-pilote TA #7.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant inadapté *Déficient mental *Trouble d'apprentissage *Trouble du comportement *Intégration scolaire *Adaptation scolaire *Rendement scolaire *Primaire (Niveau)

Le projet a comme objectif général de favoriser l'épanouissement d'enfants inadaptés en préparant au mieux leur insertion sociale future par une intégration immédiate au monde scolaire régulier. L'action rejoint de façon personnalisée et spécifique quatre enfants; elle touche leur comportement social (intégration et adaptation) de même que leur rendement scolaire (éléments de rééducation, programme régulier ou assoupli de deuxième année, programmation individualisée).

L'expérimentation menée en 1980-1981 poursuit une action élaborée et implantée en 1979-1980. Elle rejoint deux enfants en difficulté qui côtoient 24 autres enfants dans une classe de deuxième année régulière à l'école Saint-Rosaire (commission scolaire de Rivière-du-Loup). Deux autres enfants en difficulté, qui participaient au projet initialement, ont été placés en foyer d'accueil en cours d'année. Le présent volume complète le rapport d'étape de janvier 1980 au niveau de l'évaluation du modèle d'intervention et d'organisation.

Le projet a apporté au milieu scolaire de l'école Saint-Rosaire un enrichissement important par la prise en charge d'élèves en difficulté. Tant pour les parents concernés que pour les enseignants, les élèves réguliers et les autres intervenants, le projet s'est révélé positif. Les deux enfants en difficulté ont pour leur part réalisé des progrès notables, l'un particulièrement au niveau social, l'autre au niveau scolaire.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Notice(s) connexe(s): 8370587
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire de Rivière-du-Loup

Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote

Auteur de l'analyse: ar

BEAUCHE, Guy

Intégration sociale de quatre enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage dans une classe régulière de 2e année avec services reçus par l'enseignant régulier et des enfants.

PROJET-PILOTE: 1A 67

RAPPORT FINAL: 1969-1981

INTEGRATION SOCIALE DE QUATRE ENFANTS EN DIFFICULTE D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE DANS UNE CLASSE REGULIERE DE 2e ANNEE AVEC SERVICES RESSOURCES A L'ENSEIGNANT REGULIER ET AUX ENFANTS.

RAPPORT DE L'EXPERIMENTATION D'UN MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION DANS LE CADRE DE L'ACTION "PROJET-PILOTE".

RAPPORT FINAL.

ECOLE SAINT-ROSAIRE, SAINT-HUBERT
COMMISSION SCOLAIRE DE RIVIERE-DU-LOUP

SEPTEMBRE 1980 - JUIN 1981.

AVERTISSEMENTS

1. Ce rapport final, dans une visée de concision, de synthèse empreinte de sobriété et exempte de redondance, se reportera en maintes occasions au rapport d'étape, non-exhaustif mais assez complet en lui-même pour servir de base de référence à ce présent rapport.

11. A cause du départ en cours d'expérimentation de deux des quatre sujets (A.1 & A.2) de l'actuel projet à la suite d'un retrait de leur foyer d'appartenance pour un placement en famille d'accueil, les évaluations reliées à ces enfants sont forcément manquantes; de même sont omis des instruments de mesure les concernant et faisant intervenir des sous-groupes d'élèves.

Ainsi, ce rapport final s'en trouvera limité et de proportion plus réduite que les rapports antérieurs (rapports d'étape et final 1979/80, rapport d'étape 1980/81).

TABLE DES MATIERES:

Avertissements

1. Titre du projet..... 1

2. Commission Scolaire; école(s)..... 1

3. Membres de l'équipe de recherche et d'action 1

4. Plan de la recherche..... 1

4.1 Modèle d'organisation détaillé des services éducatifs expérimentés dans la réalisation du projet..... 1

a) Spécification des difficultés des élèves concernés par ce projet..... 2

b) Nombre d'élèves en fonction des difficultés énumérées précédemment..... 2

c) Groupe-âge et sexe..... 2

d) Localisation des jeunes en fonction de leurs pairs du secteur régulier..... 3

e) Organisation humaine et physique de l'école..... 3

f) Identification des intervenants, spécification des rôles, fréquence de leurs interventions(total du nombre d'intervenants) et description des liens fonctionnels..... 3

g) Assiette-horaire..... 6

h) Facteurs géographiques..... 6

i) Ententes de services avec le ministère des Affaires Sociales..... 6

j) Autres..... 7

4.2 Les objectifs de la recherche..... 7

4.3 Hypothèses posées s'il y a lieu..... 8

4.4 Elaboration du modèle d'intervention..... 8

- au plan rééducatif..... 8
- au plan pédagogique..... 10
- au plan social..... 11

4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation..... 12

a) Moyens d'évaluation..... 12

b) Méthode d'analyse..... 13

c) Présentation des résultats..... 13

d) Interprétation, discussion et évaluation..... 31

5. Impact social..... 34

5.1 Mesures prises pour informer s'il y a lieu, les parents, les maîtres et les élèves de la nature et de la portée de ce projet..... 34

5.2 Attitude des parents, des maîtres, des élèves et des autres..... 34

6. Bilan, recommandations et perspectives..... 36

7. Bibliographie..... 39

8. Sommaire du projet..... 39

9. Budget..... 40

9.1 Coût autorisé par le Ministère..... 40

9.2 Coût réel avec détail des dépenses..... 40

a) Dépenses encourues par la Comission Scolaire..... 40

b) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le ministère de l'Education..... 40

10. Identification..... 41

11. Résolution .....

MEMOIRE DE PRESENTATION

DU RAPPORT FINAL DE L'EXPERIMENTATION.

1. TITRE DU PROJET:

INTEGRATION SOCIALE DE QUATRE ENFANTS EN DIFFICULTE D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE DANS UNE CLASSE REGULIERE DE 2e ANNEE AVEC SERVICES RESSOURCES A L'ENSEIGNANT REGULIER ET AUX ENFANTS.

2. COMMISSION SCOLAIRE:

COMMISSION SCOLAIRE DE RIVIERE-DU-LOUP.

ECOLE:

ECOLE SAINT-ROSAIRE
10, rue Saint-Rosaire
Saint-Hubert (RIVIERE-DU-LOUP)
G0L 3L0

TEL: (418) 497-3387

3. MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE ET D'ACTION:

voir rapport d'étape, pp. 2 à 4

4. PLAN DE LA RECHERCHE:

4.1 MODELE D'ORGANISATION DETAILLE DES SERVICES EDUCATIFS EXPERIMENTES DANS LA REALISATION DU PROJET.

a) SPECIFICATION DES DIFFICULTES DES ELEVES CONCERNES PAR CE PROJET:

voir rapport d'étape, pp. 5 à 10

Egalement, il est à préciser que A.1 & A.2 ont quitté l'école à compter du 6 mars 1981; les renseignements et données les concernant, tel que précisé à l'item AVERTISSEMENTS, en sont donc partiellement réduits, touchant exclusivement la période couvrant l'année scolaire 1979/80[1] et les mois de septembre 1980 à février 1981 [2].

b) NOMBRE D'ELEVES EN FONCTION DES DIFFICULTES ENUMEREES PRECEDEMMENT:

En cette fin d'année scolaire 1980/81, A.3 & A.4, avec les départs de A.1 & A.2, sont depuis mars 1981 les deux seuls élèves sur qui repose la raison d'être de l'actuel projet.

c) GROUPE-AGE ET SEXE:

Des deux enfants encore présents, le garçon A.3 est âgé, au 30 juin 1981, de 9 ans et 5 mois alors que la fillette A.4 a atteint 10 ans.

---

(1) voir rapports d'étape et final 1979/80, année initiale de ce projet.

(2) voir rapport d'étape 1980/81.

d) LOCALISATION DES JEUNES EN FONCTION DE LEURS PAIRS DU SECTEUR REGULIER:

voir rapport d'étape, pp, 10-11

Cette classe de 2e année compte désormais 26 élèves.

e) ORGANISATION HUMAINE ET PHYSIQUE DE L'ECOLE:

ORGANISATION HUMAINE:

voir rapport d'étape, pp. 11 à 13

M. Guy Beaulieu, enseignant en orthopédagogie et chercheur au sein du projet, a également assumé, de janvier à juin 1981, le poste de directeur par intérim à l'école, pendant l'absence (congé-maladie) de la directrice de l'école.

ORGANISATION PHYSIQUE:

voir rapport d'étape, pp. 13 à 15

f) IDENTIFICATION DES INTERVENANTS, SPECIFICATION DES ROLES, FREQUENCE DE LEURS INTERVENTIONS ET DESCRIPTION DES LIENS FONCTIONNELS:

voir rapport d'étape, pp. 16 à 24

La fréquence des interventions est à étendre pour tous les intervenants jusqu'à juin 1981, sauf pour la directrice de l'école.

Quant aux liens fonctionnels unissant les quatre membres directement impliqués dans le projet, ils relèvent de la répartition concernant la prise en charge des élèves de 2e année.

Les annexes A, B, C, D et E du rapport d'étape, présentant l'horaire des enfants de la classe de 2e année, expriment ces liens quotidiens du personnel avec les élèves. De plus, un travail de planification et d'évaluation(3) entoure l'action d'intervention et a permis son articulation continue: c'est ainsi que des rencontres quotidiennes ont eu lieu entre les quatre membres du projet, qu'une rencontre fixe entre eux s'est effectuée à chaque semaine et que d'autres rencontres supplémentaires se sont produites, impliquant un ou plusieurs membres du projet avec d'autres intervenants relevés dans le rapport d'étape:

Ces liens fonctionnels, dans une perspective d'unification de la démarche éducative, de répartition des compétences de chacun et des responsabilités attribuées, se sont avérés réalistes, concrets et indispensables.

Ainsi, pour toute prise en charge concrète d'un enfant, l'équipe en place, en concertation, décidait de la meilleure utilisation possible de chaque membre de l'équipe:

---

(3) ce travail fut facilité par l'organisation mise en place en 1979/80.

- l'enseignante titulaire assurait la conduite générale de la classe. Elle oeuvrait surtout auprès de l'ensemble du groupe de 2e année.

- l'enseignante ressource travaillait en étroite collaboration avec l'enseignante titulaire et rejoignait en priorité et de façon le plus souvent individuelle les enfants du projet dans leur démarche d'apprentissage (matières scolaires)(4); de même, en classe ou à l'extérieur, elle aidait les autres élèves de la classe en difficulté d'apprentissage. Ce type d'enseignement en équipe s'effectuait dans le sens de la répartition de la tâche à accomplir; en français et en mathématique, l'enseignante ressource ne transmettait pas de message au groupe mais aidait plutôt les élèves dans leur travail. Pour les élèves, l'adulte référentiel était celui en place et disponible.

- la technicienne en éducation spécialisée intervenait sous deux modes principaux: travail rééducatif (psycho-motricité, langage oral, relation d'aide) et éducatif (habitudes de vie) auprès des élèves du projet; travail d'encadrement en classe (assistance à l'enseignant(e) spécialiste) et au-dehors (physiothérapie à l'hôpital de Rivière-du-Loup, séances de natation à la piscine de Rivière-du-Loup,...). Son travail se voulait entièrement éducatif et rééducatif, laissant la dimension pédagogique aux deux enseignantes en place. Elle était d'abord et avant tout au service des enfants du projet mais, avec des nécessités se présentant, elle était également active auprès d'autres enfants de la classe(5).

---

(4) voir rapport d'étape, pp. 11 (3e paragraphe) -17; ce rôle, avec le départ de A.1 & A.2, s'est étendu en liaison avec l'enseignante en dénombrement flottant de l'école auprès d'élèves en difficulté d'apprentissage en mathématique.

(5) à la suite du départ de A.1 & A.2, elle travailla en rééducation psycho-motrice en collaboration avec l'enseignante en dénombrement flottant de l'école.

- l'enseignant en orthopédagogie et chercheur jouait le rôle de lien entre adultes comme entre adulte(s) et enfant(s). Ainsi, toute démarche pédagogique était planifiée en commun avec les deux enseignantes alors que les interventions plus proprement rééducatives se structuraient et prenaient forme avec la technicienne qui en était la principale exécutante.

  Egalement, un tel travail d'équipe n'a pu se réaliser sans compromis et concessions, dans une constance de respect des différences et des personnalités de chaque individu: sans cela, toute action aurait été impossible et impensable.

g) ASSIETTE-HORAIRE:

voir_rapport_d'étape, pp. 25 à 30

Cette assiette-horaire a prévalu pour A.3 & A.4 jusqu'en juin 1981 et jusqu'en début mars 1981 pour A.1 & A.2.

h) FACTEURS GEOGRAPHIQUES:

voir_rapport_d'étape, pp. 31 à 32

i) ENTENTES DE SERVICES AVEC LE MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES:

voir_rapport_d'étape, pp. 33 à 35

Suite à une plainte confidentielle faite à Saint-Hubert au cours de l'hiver à l'attention de la Direction de Protection de la Jeunesse (D.P.J.), A.1 & A.2 furent retirées de leur famille et placées en famille d'accueil

de dépannage dans deux autres localités. Un procès, auquel participèrent des membres du personnel de l'école, conduisit au jugement de cour suivant: placement des enfants en foyer d'accueil pour une période de deux ans dans les deux mêmes familles que celles dites de dépannage.

j) AUTRES:

voir_rapport_d'étape, pp. 35 à 45

Ici, il se serait avéré superflu de reprendre la programmation pédagogique présentée pour la première portion de l'année scolaire et de lui ajouter son prolongement des cinq derniers mois.

4.2 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

4.2.1 OBJECTIFS GENERAUX DE LA DEMARCHE DE RECHERCHE ET ETAPES DE REALISATION:

voir_rapport_d'étape, pp. 46 à 47

4.2.2 OBJECTIFS PARTICULIERS DE LA DEMARCHE DE RECHERCHE ET ETAPES DE REALISATION:

a) voir_rapport_d'étape, pp. 47.

Par nécessité humanitaire (besoins primaires insatisfaits: alimentation, habitation, habillement), A.1 & A.2 furent enlevées à leur famille.

b) voir_rapport_d'étape, pp. 47 à 48

c) voir_rapport_d'étape, pp. 48-49

C'est de la famille mentionnée que furent retirées A.1 & A.2, l'action de l'école n'ayant pas réussi à régulariser (normaliser) la situation et à la rendre acceptable pour la croissance et la sécurité des enfants.

4.2.3. OBJECTIFS PARTICULIERS DE LA DEMARCHE DE RECHERCHE, EN LIAISON AVEC CHACUN DES ENFANTS, ET ETAPES DE REALISATION:

voir_rapport_d'étape, pp. 49-50

4.3 HYPOTHESES:

voir_rapport_d'étape, pp. 51

4.4 ELABORATION DU MODELE D'INTERVENTION:

voir_rapport_d'étape, pp.52

4.4.1 VOICI L'ACTION REEDUCATIVE:

a) Enfant A.1(6):

1. Explication de la problématique particulière de la population cible en relation avec l'intervention;

2. Objectifs de l'intervention;

voir_rapport_d'étape, pp. 53-54

---

(6) interruption de cette action rééducative, comme de l'action pédagogique, à partir du début mars 1981.

b) Enfant A.2[7]:

1. Explication de la problématique particulière de la population cible en relation avec l'intervention adoptée:

voir rapport d'étape, pp. 54 à 60

c) Enfant A.3

1. Explication de la problématique particulière de la population cible en relation avec l'intervention adoptée;

2. Objectifs de l'intervention;

3. Description du type d'intervention adoptée:

voir rapport d'étape, pp. 61 à 63

d) Enfant A.4:

1. Explication de la problématique particulière de la population cible en relation avec l'intervention;

2. Les objectifs de l'intervention;

3. Description du type d'intervention adoptée:

voir rapport d'étape, pp. 64 à 66

e) Autres:

voir rapport d'étape, pp. 66

---

(7) interruption de cette action rééducative, comme de l'action pédagogique, à partir du début mars 1981.

4.4.2 VOICI L'ACTION PEDAGOGIQUE:

A) Enfant A.1:

1. Explication de la problématique particulière de la population cible en relation avec l'intervention;

2. Objectifs de l'intervention;

3. Description du type d'intervention adoptée:

voir rapport d'étape, pp. 67 à 71

B) Enfant A.2 & A.3:

1. Explication de la problématique particulière de la population cible en relation avec l'intervention;

2. Objectifs de l'intervention;

3. Description du type d'intervention adoptée:

voir rapport d'étape, pp. 71 à 78

C) Enfant A.4:

1. Explication de la problématique particulière de la population cible en relation avec l'intervention.

voir rapport d'étape, pp. 79

D) AUTRES:

voir_rapport_d'étape, pp. 79-80

X.1: Cette activité quotidienne de lecture s'est poursuivie de façon individuelle après mars 1981, même avec le départ de A.1.

4.4.3 VOICI L'ACTION SOCIALE:

A) Enfant A.1 & A.2[8]

voir_rapport_d'étape, pp. 81 à 88

En début mars 1981, l'action sociale qui s'imposait pour A.1 & A.2 était leur retrait systématique du sein de leur famille, ce qui fut fait de façon confidentielle auprès de la D.P.J. par la population de St-Hubert.

C) Enfant A.3:

voir_rapport_d'étape, pp. 88 à 90

D) Enfant A.4:

voir_rapport_d'étape, pp. 90 à 92

---

(8) un suivi se prolongea jusqu'en juin 1981, autant auprès des personnels de leurs nouvelles écoles (dimension pédagogique) que de la D.P.J. et des familles d'accueil (dimension sociale).

4.5 EVALUATION DU MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION:

A) Moyens d'évaluation[9]:

voir rapport d'étape, pp. 93 à 95

A la suite des départs simultanés de A.1 & A.2, les moyens d'évaluation les concernant (en eux-mêmes individuellement comme en comparaison avec d'autres enfants de la classe) s'en sont trouvés interrompus. Donc, il se serait avéré superflu d'en poursuivre l'utilisation avec la seule présence de A.3 &/ou A.4 confrontés au reste du groupe.

Ainsi, en fin d'année, l'examen psycho-moteur, administré à un sous-groupe comme à l'ensemble de la classe tout comme l'examen du langage oral présenté à un sous-groupe ne furent pas repris.

Cependant, les outils d'évaluation suivants furent quand même gardés et administrés:

. pour A.3: -examen psycho-moteur (individuel);

-examen du langage oral (individuel);

-épreuve du bonhomme (F. Goodenough);

-épreuve "Boehm" (concepts de base);

-épreuve "Lavallée" (pré-lecture et pré-calcul).

-bulletin scolaire

---

(9) ces moyens d'évaluation se complètent en la partie d).

. pour A.4: -examen psycho-moteur (individuel);

-épreuve du bonhomme.

-bulletin scolaire.

. pour le groupe-classe de Saint-Hubert:

-questionnaire sociométrique.

. pour le groupe-classe de Saint-Hubert et de Saint-Antonin: (10)

-épreuves en français écrit:
.lecture
.écriture

-épreuve en mathématique.

B) Méthode d'analyse:

voir_rapport_d'étape, pp. 95-96

C) Présentation des résultats:

Les données résultantes de votre projet sont ici dégagées et étalées.

* Examen psycho-moteur individuel (juin 1981):

(2-10 ans: Picq & Vayer et Ozeretzki)

voir_rapport_d'étape. pp. 96 à 99 et annexe F

---

(10) classe-contrôle, la même qu'en début d'année.

Voici les résultats des enfants A.3 & A.4:

. À l'examen de la première enfance (2-5 ans):

	A.3	A.4
1. Coordination oculo-manuelle:	3 ans	5 ans
2. Coordination dynamique:	3 ans	5 ans
3. Contrôle postural:	2 1/2 ans	5 ans
4. Organisation perceptive:	4 ans	5 ans
5. Langage:	2 ans	5 ans

. latéralité:

	A.3	A.4
-main:	d	d
-oeil:	d	d
-pied:	d	d

. au profil 4-10 ans:

	A.3	A.4
1. Coordination dynamique des mains:	4 ans	7 ans
2. Rapidité des mouvements:	-4 ans	-4 ans
3. Mouvements simultanés:	-4 ans	-4 ans

	A.3	A.4
4. Syncinésies:	-4 ans	-4 ans
paratonie:	raideur	raideur
5. Coordination statique (équilibration)	-4 ans	4 ans
6. Coordination dynamique:	-4 ans	6 ans
7. Organisation de l'espace:	-6 ans	7 ans
8. Structuration spatio-temporelle:	0/40	30/40
9. Tenue respiratoire:	6 ans	8 ans
10. Adaptation au rythme:	non	oui
11. Latéralité:	(voir examen de la première enfance).	

Ces résultats indiquent la continuité du large retard de A.3, dont le niveau d'expression psycho-motrice varie entre un âge aussi bas que 2 ans et celui de 4 ans, à l'exception de l'item tenue respiratoire où il se situe à 6 ans.

L'évolution de cet enfant est donc ardue, puisqu'en comparaison avec les évaluations précédentes (rapport d'étape 1980/81 et rapports 1979/80), ses possibilités apparaissent quasi-similaires avec néanmoins quelques baisses ou hausses légères.

Quant à A.4, sa progression est mieux visible,son niveau de réussite oscillant entre -4 ans et 8 ans: elle continuerait donc de se maintenir dans la moyenne inférieure de son groupe.

* Examen du langage oral:

voir rapport d'étape, pp. 99 à 102 et annexe G.

A cette reprise d'examen, A.3 démontre une meilleure maîtrise de son articulation: les phonèmes de la langue française sont acquis, à l'exception du "ch" et du "v" (remplacés par "f") et du "gn" (remplacé par "n").

Toutefois, à l'examen de la parole, de grandes difficultés subsistent: les syllabes sont modifiées et d'autres de prononciation plus simple y sont substituées (bisse au lieu de blist, obyu au lieu de obju,...); de même pour les mots (arbe pour arbre, pé-ta-de pour spectacle); les phrases sont réduites (erdu bécyke pour j'ai perdu ma bicyclette).

Le côté positif dans cet examen est que cet enfant est maintenant capable de prononcer des mots de plus d'une syllabe (jusqu'à trois): ceci représente pour lui (et pour nous) un réel progrès!

Les autres dimensions mesurées dans cet examen à savoir son appréciation du schéma corporel et sa perception visuelle (mémoire et orientation) et auditive (mémoire), demeurent à un niveau très réduit; de même, est limitée sa capacité de compréhension et d'expression d'une histoire séquentielle. Sa connaissance des termes reliés à l'espace est bonne tandis que celle relative au temps ne se rattache encore qu'à des points de référence bien concrets et significatifs.

* Epreuve du bonhomme:

voir rapport d'étape, pp. 102 à 103

Voici le résultat de la production de A.3 & A.4, présenté en points d'équivalence en âge:

A.3: 7 points= 4 ans 9 mois.

A.4: 18 points= 7 ans 6 mois.

Cette simple épreuve, même d'indication partielle, permet quand même de situer d'une certaine façon chacun de ces enfants.

On peut noter qu'en comparaison du premier passage de cette épreuve en début d'année, A.3 obtient le même résultat; cependant, son geste graphique est mieux maîtrisé. A.4, quant à elle, atteint 7 1/2 ans, ce qui lui assure une progression chronologique de 6 mois, montrant ainsi une meilleure capacité d'expression.

* Epreuve "Boehm" (concepts de base):(11)

Cette épreuve fut reprise uniquement avec A.3. Ses résultats, par rapport à juin 1980, indiquent une stabilité de réussite, de 44%, soit 11 items /25, avec une différence dans les éléments réussis comme dans ceux échoués.

Consistant en une reconnaissance d'objets familiers et à une démonstration de compréhension de notions spatiales, d'ordre,

---

(11) voir rapport final 1979/80, pp. 81-82 et annexe J.

de quantité, de similitude et de volume, cet examen indique bien des lacunes en terme de pré-requis, d'aptitudes facilitant une démarche scolaire dite "régulière".

* Epreuve "Lavallée" (pré-lecture et pré-calcul)[12]:

A cette épreuve, A.3 augmenta de 11,9% son niveau de succès, pour n'atteindre cependant qu'un faible 60%. Les difficultés les plus marquées se situent encore au niveau verbal technico-transpositif et perceptivo-graphique, montrant bien là, à l'heure présente, sa faible capacité de lecture (reconnaissance de lettres), d'écriture (expression et reproduction de lettres) et de calcul (acquisition incomplète des quantités (0 à 10).

* Bulletin scolaire:

Voici une présentation des résultats scolaires obtenus en fin d'année par A.3 & A.4 de même que des modèles d'instruments d'évaluation complémentaires.

1- Bulletin officiel[13]

	A.3	A.4
Enseignement religieux:		88%
Sciences humaines :		84%
Sciences de la nature :		92%

(12) voir rapport final 1979/80, pp. 83 À 84

(13) les espaces blancs sont comblés en 3

	A.3	A.4
Mathématique :		90%
Savoir parler :		78%
Savoir lire :	1 (niveau)	7
Savoir écrire :		86%
Arts plastiques :	70%	79%
Expression musicale:	71%	84%
Comportement :	B	B

Ce bulletin indique pour A.3 son incapacité à s'insérer dans des évaluations régulières de matières scolaires de base (ex: français et mathématique,...)

Pour cet enfant, d'autres mécanismes et outils d'évaluation se devaient d'être confectionnés et utilisés.

Quant à A.4, ses résultats sont très satisfaisants; elle atteint même une moyenne de 85%, ce qui laisse planer d'heureux présages pour sa prochaine année scolaire (3e année).

2. Bulletin en éducation physique(14):

	A.3	A.4
A) Mobilité du corps	P	P
B) Déplacements du corps	D	M
C) Manipulation d'objets	P	M

(14) M=maîtrise, P=progrès, D=difficulté

Ce bulletin situe bien la capacité motrice de ces deux élèves: A.3 progresse légèrement alors que A.4 est en voie de maîtrise, de meilleure assurance.

3. Bulletins complémentaires:

voir rapport d'étape, pp. 106 à 107 et annexes J, K, L, M, N, O

Pour A.3, les contrôles individualisés et personnalisés d'acquisition se sont poursuivis et ont servi autant à cerner la démarche d'apprentissage de l'enfant que de guide de travail pour l'école et de points de repère pour la famille.

Voici la liste de ces outils complémentaires d'évaluation, consistant en un relevé des niveaux d'atteinte des divers éléments de travail de l'élève auxquels s'associent observations et commentaires de l'école:

- français: lecture
  écriture
- mathématique
- piscine
- sciences humaines
- sciences de la nature
- catéchèse
- psycho-motricité
- habitudes de vie
- langage oral.

A.4 a également profité des mesures d'évaluation complémentaires suivantes:

- piscine

- relation.

* Classe de 2e année de Saint-Hubert: questionnaire sociométrique(15).

Un questionnaire sociométrique a été de nouveau présenté aux élèves de 2e année en fin d'année pour connaître la place qu'occupaient A.3 & A.4 dans leur groupe.

Des 24 autres élèves de la classe, 12 mentionnent le nom de A.3, 11 de A.4 et 18 élèves au total parlent d'eux. Voici comment chacun est considéré:

A.3 - travail:

choix:	2
rejet:	1
perception de choix:	2
perception de rejet:	1

remarque et comparaison automne 1979/juin 1981: popularité accrue; légère augmentation des choix en proportion des rejets.

- jeu:

choix:	6
rejet:	1
perception de choix:	1

---

(15) voir rapport final 1979/81, pp. 68-69 et annexe E.

perception de rejet: –

remarque et comparaison: popularité accrue.

A.4: - travail:

choix: 1

rejet: 2

perception de choix: 4

perception de rejet: 1

remarque: note moyenne et positive.

- jeu:

choix: 2

rejet: 3

perception de choix: 3

perception de rejet: 5

remarque: indice de marginalité (rejets).

* Classes de 2e année: Saint-Antonin et Saint-Hubert.

- épreuves en français écrit:

- lecture(16):

Voici les résultats obtenus par les deux classes à la seconde administration de cette épreuve de lecture avec en parallèle les résultats du début d'année:

- octobre 1980:

Saint-Antonin

moyenne brute : 83% (22 enfants)

moyenne pondérée: 83,6% (20 enfants)

Saint-Hubert

moyenne brute : 79,8% (24 enfants)

moyenne pondérée: 81,1% (22 enfants)

- mai 1981:

Saint-Antonin

moyenne brute : 92,3% (20 enfants)

moyenne pondérée: 92,3% (18 enfants)

---

(16) voir rapport d'étape, pp. 107 à 112

Saint-Hubert

moyenne brute : 90,5% (24 enfants)

moyenne pondérée: 91.9% (22 enfants)

Saint-Antonin

écarts: plus haut pointage: 100%

plus bas pointage : 84,7%

écart : 15,3%

Saint-Hubert

écarts: plus haut pointage: 99,3%

plus bas pointage : 50,7%

écart : 48,7%

- comparaison Saint-Antonin / Saint-Hubert (mai 1981)

moyenne brute : + 1,8%

moyenne pondérée: + ,3%

écart : -33,4%

- comparaison Saint-Antonin: mai 1981 / octobre 1980

moyenne brute : +10,3%

moyenne pondérée: +8,7%

écart : -11,5%

- comparaison Saint-Hubert: mai 1981 / octobre 1980

  moyenne brute : +10,7%

  moyenne pondérée: +10,8%

  écart : - 3,8%

- situation de A.3 et A.4:

  A.3 obtient:

  -9/10 à l'item 1 (voyelles et consonnes)

  -2/10 à l'item 2 & 5 (syllabes simples; mots à syllabes simples).

  -0/10 aux autres items.

  A.4 obtient une très bonne note de 89,3%, la situant à 1,2% près de la moyenne de sa classe.

Constatations générales:

- les deux classes obtiennent toutes deux en mai 1981 une moyenne très forte et supérieure à octobre 1980.
- les moyennes des deux classes sont sensiblement identiques avec une légère supériorité pour cette classe de Saint-Antonin.
- les écarts entre élèves restent faibles pour la classe de Saint-Antonin et marqués à Saint-Hubert.
- A.4 atteint presque 90%.

- écriture:[17]

L'évaluation de l'écriture s'est faite en mai 1981 selon un modèle similaire à octobre 1980, en tenant compte de l'écriture du type "reproduction" (copie parfaite de phrases composées de mots appris en 1e et 2e année) et de celle du type "expression" (mémoire: dictée de mots et de phrases étudiées en 2e année; créativité: phrases à terminer, association du mot avec l'image, écriture libre).

Voici les résultats:

1. copie parfaite (phrase) :

% de réussite: Saint-Antonin: 80,9%

% de réussite: Saint-Hubert : 78,3%

Type d'écriture:

Saint-Antonin: script (6/21, 28,6%)
cursif (15/21, 71,4%)

Saint-Hubert :script (4/23, 17,4%)
cursif (19/23, 82,6%)

2. dictée de mots:

Saint-Antonin

moyenne brute : 8,6/10

moyenne pondérée: 8,6/10

---

(17) voir rapport d'étape, pp. 112 à 115

Saint-Hubert

moyenne brute : 7,9/10

moyenne pondérée: 8,1/10

3. dictée d'une phrase:

Saint-Antonin	Saint-Hubert
réussite complète: 19%	21,7%

erreurs les plus fréquentes, en importance décroissante:

- erreur dans un mot
- oubli de la majuscule en début de phrase
- omission d'un ou plusieurs mots
- écriture incompréhensible

4. phrases à terminer

Saint-Antonin	Saint-Hubert
% de réussite complète: 15,9%	15,9%

caractéristiques de ces phrases:

- de longueur courte à moyenne
- la majorité sont de compréhension facile, quelques-unes sont inintelligibles.
- erreurs les plus fréquentes touchant l'orthographe d'usage.

5. écriture libre:

Saint-Antonin

% de réussite complète: 23,8%

détail d'écriture : lettre 1/21

mots 4/21

phrase 16/21

Saint-Hubert

% de réussite complète: 26,1%

détail d'écriture : lettre

mots 4/23

phrase 19/23

6. association mot-image

Saint-Antonin	Saint-Hubert
% de réussite: 50,1%	46,6%

Performance de A.4[18]:

A.4 se situe en écriture dans la moyenne de sa classe, tant pour la forme d'écriture (cursive) que pour la qualité et la quantité de son expression.

---

(18) A.3 n'a pas réalisé cette épreuve, d'un niveau trop élevé.

* Epreuve en mathématique:

cette épreuve a consisté en un relevé de l'examen de mathématiques de fin d'année administré par la Commission scolaire en classe de 2e année:

Voici les résultats:

Saint-Antonin

moyenne brute : 92,6% (22 élèves)

moyenne pondérée : 93,4% (20 élèves)

plus haut résultat: 100%

plus bas résultat : 70%

écart : 30%

Saint-Hubert

moyenne brute : 91,7% (24 élèves)

moyenne pondérée : 93,3% (22 élèves)

plus haut résultat: 100%

plus bas résultat : 48%

écart : 52%

- comparaison Saint-Antonin / Saint-Hubert

moyenne brute : + ,9%

moyenne pondérée: + ,1%

écart : - 18%

Rendement de A.3 et A.4

A.3 n'a pas participé à cet examen, n'ayant pas eu pendant l'année le même programme que les autres élèves de la classe.

A.4, quant à elle, a réalisé une excellente performance de 98%.

d) Interprétation, discussion et évaluation:(19)

Parvenu en fin de parcours, il convient ici d'effectuer un tour d'horizon interprétatif et évaluateur de notre modèle d'intervention et d'organisation, en utilisant comme guide les moyens d'évaluation présentés.

1. Psycho-motricité:

Ce champ de travail, même touché à fond avec A.3 depuis deux ans, n'a pas permis un développement majeur dans ses potentialités de mouvements globaux et spécialisés. Cet enfant se retrouve ici avec un rendement psycho-moteur voisin de son âge mental, qu'il est possible de situer à un niveau préscolaire.

Tous les exercices qui lui ont été offerts lui auront permis de s'exprimer, de s'extérioriser, de bouger et de jouer. Ils étaient indispensables mais on ne peut qu'en regretter l'influence insuffisamment positive.

A.4 n'a pas eu besoin de support intensif en ce domaine; ses moments de contact privilégié avec une adulte ont valu pour elle bien des mouvements spécialisés.

2. Langage oral:

Avec A.3, l'action soutenue sur sa compétence et sa performance verbale aura amélioré de façon réelle et audible, mais non spectaculaire, son habileté de parole.

---

(19) voir rapport d'étape, pp. 119 à 127

Son élocution est encore combien immature; toutefois, elle se précise et s'enrichit en spontanéité et en volume (en qualité et en quantité). Ainsi, c'est en parlant, qu'il développera la maîtrise de ses outils de la parole, qu'il viendra à utiliser comme élément majeur d'expression.

3. Bulletins scolaires:

Chez A.3, l'impérieuse nécessité de lui préparer des instruments d'évaluations spécifiques s'est concrètement exprimée et réalisée. Ces outils de travail pour l'école et partagés avec sa famille étaient indispensables et se devront d'être repris et améliorés lors de la prochaine année scolaire.

Pour A.4, l'année 1980/81 aura été un succès académique qu'il convient de souligner: cette grande réussite constitue sans doute un investissement important utilisable pour 1981/82.

4. Questionnaire sociométrique:

Ce questionnaire a permis d'associer un élément d'objectivité aux observations quotidiennes des adultes en place. A.3 est bien considéré par son groupe, démontrant par là la réussite de son adaptation sociale. A.4, de son côté, a eu moins de succès; cela n'a toutefois pas empêché son année scolaire d'être très positive.

5. Epreuves en français écrit et en mathématique:

Confrontant deux classes entre elles, ces évaluations ont prouvé sans équivoque que des élèves en processus d'intégration ne constituent pas un impact négatif au sein de leur groupe, quant au niveau de réussite de celui-ci dans des domaines purement académique, puisque les résultats sont similaires d'une classe à l'autre: cette constatation est très riche en valeur et en portée.

5. IMPACT SOCIAL:

5.1 MESURES PRISES POUR INFORMER LES PARENTS, LES MAITRES ET LES ELEVES DE LA NATURE ET DE LA PORTEE DE CE PROJET:

voir rapport d'étape, pp. 128 à 131

Ajoutons ici que parents et enseignants de l'école ont, depuis le début de ce projet, à des degrés divers, été informés et impliqués à l'intérieur de son déroulement.

De même, en cette fin de projet, les parents des enfants concernés (A.3 et A.4) de même que leurs enseignants et les enfants eux-mêmes ont été consultés et mis au courant de la phase après-projet et des implications d'organisation s'y rattachant.

5.2 ATTITUDE DES PARENTS, DES MAITRES, DES ELEVES ET DES AUTRES:

voir rapport d'étape, pp. 132 à 134

Il est possible de faire une synthèse de l'actuelle attitude qui prévaut chez parents, personnel scolaire, enfants et autres.

Les parents, principalement ceux de A.3, sont satisfaits du travail accompli avec leur enfant. Le personnel scolaire, tant ses membres concernés de près cette année que ceux en place l'an prochain, manifestent une ouverture et une collaboration dignes de mention.

Pour les enfants de la classe de 2e année, A.3 et A.4 font partie intégrante du groupe.

Les autres personnes au contact avec ce projet ne s'y sont jamais opposées; bien au contraire, leur intérêt et leur encouragement ont été appréciés.

6. BILAN, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES:

voir rapport d'étape, pp. 135 à 139.

Notre projet a servi en 1979/80 à assurer à trois élèves en difficultés un enseignement diversifié de qualité, exprimé en une synthèse éducative modelée en composantes académiques, rééducatives et de socialisation.

Une poursuite de cette démarche en 1980/81, à laquelle s'associa une autre élève, prolongea cette couverture scolaire spécialisée et enrichie tout en continuant de permettre à ces quatre enfants d'être parmi un groupe d'élèves du "régulier".

Le bilan de cette intervention massive en capital humain permet de conclure en la difficulté qu'éprouve notre système scolaire à répondre aux besoins individuels de sa clientèle lorsque ces besoins sont particuliers, hautement spécifiques et ne se conformant pas à ceux de la majorité, de la normalité des élèves, du groupe.

Avec A.1 & A.2, un geste social s'est exercé et ces deux fillettes ont pu fuir tout l'inacceptable et l'inadmissible de leur foyer: cette mesure, ardue à court terme, aura certes des retombées positives pour ces deux enfants qui seront enfin entourées d'adultes responsables: notre projet ne pouvait aspirer à mieux pour elles.

Chez A.3, ses grandes limites n'ont heureusement pas été respectées: talonné pour être meilleur, il "sort" heureux de cette expérience privilégiée qui aura agrandi, même si ce l'est de façon légère, son potentiel.

A.4 a, au plan scolaire, hautement profité et certes apprécié son année de projet; ce succès s'est également doublé d'un raffermissement affectif.

Ainsi, face aux hypothèses posées au départ et aux objectifs poursuivis en cours de route, nous pouvons affirmer que A.3 et A.4 ont profité des mesures mises à leur disposition.

Nos hypothèses, fondées, ont été vérifiées (sauf pour A.1 & A.2). Nos objectifs ont aussi été atteints en partie, A.1 & A.2 étant retirées de leur milieu.

Les recommandations qui suivent s'associent aux perspectives 1981/82:

A.3, suite à un désir des parents, demeurera dans son milieu familial et scolaire et poursuivra sa scolarisation en classe régulière, avec une aide supplémentaire limitée apportée par l'enseignante en dénombrement flottant de l'école. Ainsi, au lieu d'être séparé de ses parents(20) et être en classe spéciale(21) à Rivière-du-Loup, cet enfant pourra rester dans son univers familier: ce ne sera toutefois pas facile pour son école de lui assurer des services éducatifs de qualité mais elle se prépare à relever le défi.

---

(20) obligation d'être en pension à la semaine

(21) cette orientation scolaire était envisagée comme pouvant convenir à son potentiel.

Son personnel se devra d'accepter cet enfant tel qu'il est et voir chez-lui plus qu'un élève mais un enfant à part entière, adaptant et élargissant sa pédagogie, dans la mesure du possible, à son intention.

Pour A.4, la prochaine année scolaire s'annonce moins problématique que A.3. Uniquement en classe régulière, sans profiter d'une aide supplémentaire, il est à espérer qu'elle s'en tirera...

Pour conclure, ce projet aura apporté au milieu scolaire de Saint-Hubert, composé d'enfants et d'adultes, une expérience peu banale et hors du commun de prise en charge d'élèves en difficulté majeure.

Son prolongement pourrait s'étendre sur un respect des différences de chaque élève où personne n'aurait à vivre des situations d'échec chronique survenant lorsqu'en présence de normes inadéquates et/ ou inadaptées; il n'y aurait plus de nivellement par la moyenne mais une prise en charge individualisée.

* Il serait intéressant de préciser ici que le rendement scolaire des élèves de 2e année de Saint-Hubert n'a pas été affecté par la présence des élèves du projet (moyennes individuelle et de classe des élèves en comparaison avec la classe de Saint-Antonin, ...): ainsi, un élève seulement aura à reprendre sa 2e année.

Des adultes supplémentaires en place, ils auront pu retirer un surcroît d'attention et d'intervention susceptible d'améliorer leur performance (ex. : enseignante ressource,...).

De plus, grâce à A.1,A.2,A.3 & A.4, ils auront vécu une expérience de vie en commun libre de ségrégation, d'isolement ou de "pointage du doigt"; cette connaissance, cette compréhension acquise ne saurait que réduire préjugés et rejets de leur part, à court comme à long terme. Ainsi donc, les quatre élèves du projet se sont aidés des 24 autres élèves de la classe, et vice versa, comme outils majeurs dans leur démarche de socialisation ouverte et épanouissante.

7. BIBLIOGRAPHIE:

voir_rapport_d'étape, pp. 140 à 148

8. SOMMAIRE DU PROJET:

voir_rapport_d'étape, pp. 149 à 152

9. BUDGET:

9.1 Coût autorisé par le Ministère de l'Education:

38 702, 00 $

9.2 Coût réel avec détail des dépenses:

a) Dépenses encourues par la Commission scolaire de Rivière-du-Loup: voir en b)

b) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le Ministère de l'Education:

Enseignant en orthopédagogie et chercheur:

Salaire régulier et journées/maladie:

25 019, 70 $

Technicienne en éducation spécialisée:

Salaire régulier et journées/maladie:

13 469, 12 $

Avantages sociaux:

Enseignant en orthopédagogie et chercheur:

1 388, 24 $

Technicienne en éducation spécialisée: 314, 95 $

1 703, 19 $

Frais de voyages: 269, 07 $

Total 40 461, 08 $

(1 759, 08 $) cr

Les dépenses réelles sont celles inscrites aux livres en date du 30 juin 1981; un écart minime pourrait apparaître aux états financiers de la présente année scolaire 1980/81.

10. IDENTIFICATION:

ADELE ROY,
Responsable du projet.

GUY BEAULIEU,
Chercheur engagé par la Commission Scolaire de Rivière-du-Loup et rédacteur de ce rapport.

YVES BLANCHET,
Directeur général.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

COMMISSION SCOLAIRE
DE RIVIERE-DU-LOUP

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

COMITE EXECUTIF

Réunion spéciale du Comité exécutif de la commission scolaire de Rivière-du-Loup, dûment convoquée et tenue le 29 juin 1981 à 17:00, en la salle de conférence, au 464, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Sont présents:-
Monsieur Jean-Benoît Thivierge, président.
Madame Antoinette Hodgson, messieurs Georges Dubé et Jean-Charles Lévesque.

Sont également présents:-
Messieurs Yves Blanchet, directeur général, Ghislain April, régisseur des services de l'équipement et madame Adèle Roy, secrétaire général.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis, aux membres absents.

RAPPORT FINAL DU PROJET-PILOTE 1980-1981

ATTENDU QUE le projet-pilote 1980-1981 "Intégration sociale de quatre enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage dans une classe régulière de 2e année avec services-ressources à l'enseignant régulier et aux enfants" a été retenu par le ministère de l'Education;

ATTENDU QUE la commission scolaire de Rivière-du-Loup, en acceptant de réaliser un projet subventionné dans le cadre de la politique relative aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, s'est engagée à remettre à la Direction régionale de Québec un rapport final;

ATTENDU QUE le rapport final est conforme aux modalités de présentation du document 16-1511-04 du ministère de l'Education intitulé "Rapport de l'expérimentation

.../

d'un modèle d'intervention et d'organisation dans le cadre de l'action projet-pilote";

En conséquence, il est proposé par le commissaire Georges Dubé et unanimement résolu:

QUE soit accepté le rapport final du projet-pilote 1980-1981 "Intégration sociale de quatre enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage dans une classe régulière de 2e année avec services-ressources à l'enseignant régulier et aux enfants" expérimenté à l'école St-Rosaire de St-Hubert.

(RE 562-81-06)

Vraie copie,
Rivière-du-Loup, le 30 juin 1981.

ADÈLE ROY,
Secrétaire général.